

Appel à la mobilisation contre les cancers professionnels

jeudi 15 janvier 2009

A l'occasion de la publication de son numéro de janvier 2009, dont le dossier est consacré aux cancers professionnels, le magazine Santé & Travail lance un appel à la mobilisation générale contre ce fléau. On trouvera ci dessous un extrait de l'appel et un lien pour pour en lire le texte intégral, ou le signer en ligne.

Il sera adressé au nouveau Conseil d'orientation sur les conditions de travail (Coct), qui rassemble les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs de la prévention des risques professionnels.

« Depuis la catastrophe sanitaire de l'amiante et sous l'influence des directives européennes, la réglementation pour la prévention des cancers professionnels s'est considérablement renforcée. De nombreux acteurs se sont mobilisés, au sein des pouvoirs publics, des institutions de prévention ou de contrôle, des branches professionnelles ou des entreprises elles-mêmes.

Et pourtant, malgré ces efforts, de nombreux indicateurs montrent que la situation reste préoccupante. Selon la dernière édition de l'enquête Sumer menée par le ministère chargé du Travail, on compte 2,4 millions de salariés exposés à des produits cancérogènes, soit 13,5 % des salariés. De même, les campagnes de contrôle conduites conjointement par l'Inspection du travail et les caisses régionales d'assurance maladie (Cram), avec l'appui de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), affichent des résultats inquiétants.

Ainsi, parmi les établissements qui continuent à utiliser des agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR), 40 % seulement ont procédé à une évaluation des risques liés à cette utilisation. Dans 30 % des cas, la prévention se limite encore à l'attribution d'équipements de protection individuelle. La fiche individuelle d'exposition permettant le suivi des salariés n'existe que dans 16 % de ces entreprises et l'attestation d'exposition n'est remise au salarié lors de sa sortie de l'entreprise que dans 9 % des cas.

Les résultats des campagnes de contrôle des chantiers de désamiantage sont plus graves encore, car ils visent un risque clairement identifié, vis-à-vis duquel la mobilisation est engagée depuis plus longtemps. En 2006, 76 % des chantiers contrôlés étaient en infraction.

Cette situation est grave de conséquences. Les expositions d'aujourd'hui feront les cancers de demain. » (...)

- Ce texte peut être consulté et signé en ligne sur le [site de la revue Santé & Travail](http://www.santetravail.org/)

P.-S.

A consulter sur le site d'Adéquations :

- Rubrique [Santé](#) (en tant que droit humain)